

# Challenge Départemental 2011 des « écoles de vélo » des Deux-Sèvres

---

Les rencontres « écoles de vélo » organisées sur le département des Deux-Sèvres donneront à nouveau lieu en 2011 à un « Challenge Départemental ».

Le calcul des points sera le même qu'en 2010.

1. Les poussins, pupilles, benjamins devront participer obligatoirement aux 3 rencontres inscrites au calendrier départemental 2011 pour être classés. Quant aux minimes, ils devront participer aux 2 rencontres inscrites au calendrier (Châtillon et Bressuire)

2. Pour le **classement des clubs** : il sera pris en compte :

- Un poussin
- Un pupille
- Un benjamin
- Un minime (sauf Niort)

En cas de non participation d'un club dans une catégorie, le classement du dernier coureur de cette catégorie, **plus un**, sera appliqué.

3. Lors de son **Assemblée Générale**, le Comité Départemental récompensera les jeunes suivants :

- Les **trois premiers** de chaque catégorie
- La **1ère fille** de chaque catégorie
- Le **premier 1ère année** de chaque catégorie
- Le **1<sup>er</sup> club**

**En cas d'égalité finale :**

- Entre participants : l'avantage sera donné au plus jeune de la catégorie
- Entre clubs : l'avantage sera donné au club ayant présenté le plus de participants lors de ces rencontres

4. **Dates retenues** :

- Le **10 avril** à Châtillon sur Thouet (route) par le VC Châtillon
- Le **22 mai** à Bressuire (route) par le Bressuire AC
- Le **12 juin** à Niort (route) par l'UC Niort (**sauf minimes**)